

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL DU PPC BAZEILLES
Samedi 09 Novembre et Dimanche 10 Novembre 2024
(HOMOLOGUE PAR LA F.F.T.T. sous le n °XXXX/2024-B)

Article 1 – Le Ping Pong Club de Bazeilles organise le Samedi 09 Novembre et Dimanche 10 Novembre 2024 un tournoi de tennis de table homologué National Catégorie B ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FTTT ainsi que tous les licenciés des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF de :

- Belgique
- Luxembourg
- Allemagne
- Suisse

Article 2 – Le tournoi se déroulera sur 20 tables à cette adresse :

Salle des sports du Montvillers
Ruelle fondue
08140 Bazeilles - FRANCE

Article 3 – Il comportera les tableaux suivants :

Samedi 09 Novembre

Tableaux	Désignation	Prix	Début
Équipe <2000pts	Par équipe 2 joueurs Somme Clst <2000 pts	2 x 7€	9h00
Équipe <2600pts	Par équipe 2 joueurs Somme Clst <2600 pts	2 x 7€	11h30
Équipe <3600pts	Par équipe 2 joueurs Somme Clst <3600 pts	2 x 7€	14h00
<18ans	Individuel <18ans	5€	13h30

Dimanche 10 Novembre

Tableaux	Prix	Début
<700pts	8€	8h30
<1100pts	8€	8h30
<1500pts	8€	9h30
<900pts	8€	10h30
<1800pts	8€	11h30
<1300pts	8€	12h30
Open Mixte	9€	13h30
Open Dame	5€	13h30

Pour les tableaux par équipe, la **somme des classements des deux joueurs** sera prise en compte.
 Les tableaux par équipes sont limités à **24 équipes** par tableau.

Pointage des joueurs **30 minutes** avant l'horaire de début des tableaux.
 Pour toute inscription sur place, un **supplément d'1 euro** sera demandé.

Article 4 – Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans la limite de **2 tableaux par jour**.
 Un joueur pourra s'inscrire sur place dans un 3^{ème} tableau non commencé s'il est éliminé d'un tableau, dans la limite des places disponibles. Les dames pourront s'inscrire **en plus** dans le tableau qui leur est réservé (Open Dame).



Le club se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions. Un minimum de 8 joueurs est requis.

Article 5 – Suivant les règles de la FFTT, les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs/équipes. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant qui se fera par élimination directe. Selon le nombre d'inscrits, le JA se réserve le droit de modifier la formule des tableaux.

Tableaux par équipe

Les deux joueurs peuvent être de **deux clubs différents**.

Un joueur ne peut faire partie que **d'une seule équipe**,

C'est-à-dire il doit avoir obligatoirement le même partenaire, s'il fait deux tableaux par équipe.

Le joueur ayant le classement le plus élevé est placé en N°1.

Le joueur ayant le classement le moins élevé est inscrit en N°2.

Déroulement des parties

Première partie : Double : Equipe A contre équipe B

Parties suivantes **sur deux tables** :

Équipe A joueur N°1 contre Équipe B joueur N°1.

Équipe A joueur N°2 contre Équipe B joueur N°2.

Les parties individuelles comptent pour le classement FFTT.

Article 6 – La tenue sportive non blanche (Short, T-shirt) est de rigueur.

Article 7 – Les balles **plastiques** agréées de couleur **blanche** seront fournies par le club.

Article 8 – Le tournoi se déroulera sans interruption. Une buvette et une restauration rapide seront à la disposition des joueurs et joueuses.

Article 9 – Le juge arbitre sera :

Dominique VAUCOULEUR (JA3)

Assisté par

COLSON Virginie (JA2)

ADAM Rémi (JA2)

GUILLAUME Jordan (JA2)

Article 10 – Le tirage au sort aura lieu 15 minutes avant le lancement du tableau.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 11 – Le Juge Arbitre se réserve le droit d'exclure un joueur ou joueuse ayant un comportement non sportif à la table ou en dehors.

Article 12 – Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.



DUPAMAT
141, rue des Cubillois - ZA - 08330 VRIGNE-AUX-BOIS





Article 13 – Les engagements seront à faire parvenir pour le vendredi, par téléphone, par e-mail ou directement sur notre site Internet au plus tard à :

Mr BOUCHET Jean Jacques

Tel : +33 6 07 64 00 11

E-mail: ppcbazeilles@gmail.com

Site Web: <http://pro.assistance08.fr/ppcbazeilles>

Article 14 – L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et organisateurs.

Article 15 – Une tombola sera disponible tout au long du week-end. Le tirage se fera le dimanche entre 17h et 18h. Le club se chargera de contacter les gagnants en cas d'absence lors du tirage.

Article 16 – L'organisation peut mettre à jour la dotation d'un tableau si le nombre de 8 poules n'est pas atteint.

Article 17 – La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 18 – Les classements pour les joueurs non FFTT seront établis suivant ce tableau d'équivalence

Belgique	Luxembourg	Allemagne	Suisse	Équivalence Française
E6				650pts
E4	D3			775pts
E2	D2			825pts
E0	D1		D1	875pts
D6				925pts
D4	D	3. Kreisklasse	D2	975pts
D2			D3	1050pts
D0	C2	2. Kreisklasse	D4	1125pts
C6	C1		D5	1250pts
C4	B3	1. Kreisklasse	C7-C6	1350pts
C2	B2	Kreisliga	C9-C8	1450pts
C0	B1	Bezirksklasse	B11-C10	1550pts
B6		Bezirksliga	B13-12	1650pts
B4	A3	Landesliga	B15-14	1775pts
B2		Verbandsliga	A16	1950pts
B0	A2	Oberliga	A18-17	2150pts
A	A1	Regionaliga Bundesliga	A19 et +	2250pts



DUPAMAT
141, rue des Cubillois - ZA - 08230 VRIGNE-AUX-BOIS



Article 18 – Les dotations suivantes sont garanties.

DOTATION

Désignation	Premier	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
Par équipe 2 joueurs <2000 pts	100€	50€	Lots	
Par équipe 2 joueurs <2600 pts	100€	50€	Lots	
Par équipe 2 joueurs <3600 pts	100€	50€	Lots	
< 18ans	Coupe + Lots	Lots	Lots	Lots
<700pts	100€	50€	25€	10€
<1100pts	100€	50€	25€	10€
<1500pts	100€	50€	25€	10€
<900pts	100€	50€	25€	10€
<1800pts	100€	50€	25€	10€
<1300pts	100€	50€	25€	10€
TC Open Mixte	150€	100€	50€	10€
TC Open Dame	50€	30€	10€	

CHALLENGE Jean GOURDET II

Un challenge en l'hommage de Jean GOURDET, fondateur du club en 1954 sera remis au club totalisant le plus de points.

Il sera la propriété du club vainqueur qui le gardera un an et le remettra obligatoirement en jeu l'année suivante. Son acquisition sera définitive dès lors qu'il sera remporté 3 années consécutives ou 5 années non consécutives.

Attribution des points :

La présence d'un joueur lors d'une journée fera gagner 1 pts à son club.

La présence d'un joueur lors du samedi et du dimanche fera gagner 2 pts à son club.

Tableaux individuels

- 10 points au vainqueur
- 8 points au finaliste
- 4 points aux ½ finalistes
- 2 points aux ¼ finalistes

Tableaux par équipes

- 10 points par joueur aux vainqueurs
- 8 points par joueur aux finalistes
- 4 points par joueur aux ½ finalistes
- 2 points par joueur aux ¼ finalistes

En cas d'égalité de points entre clubs, le challenge sera attribué au club ayant le plus d'inscrit.

Le challenge Jean Gourdet I a été remporté définitivement par le club de Charleville-Mézières près 5 victoires.



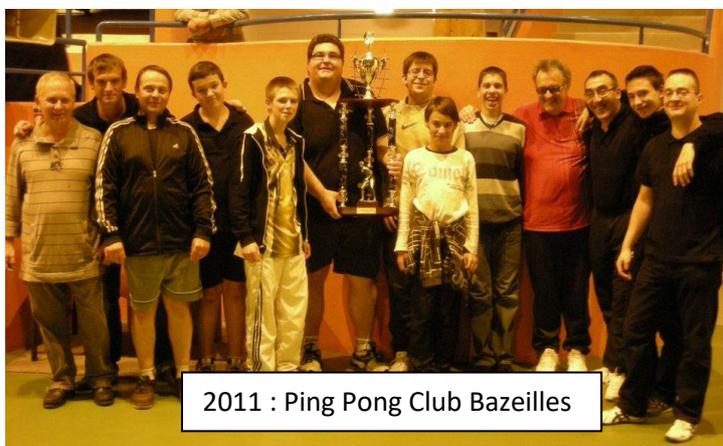
2017 : Revin-Hayboise TT



2018-2021 : Châlons-en Champagne TT



2010-2016-2023 : Sedan TT



2011 : Ping Pong Club Bazeilles



2012-2013-2015-2019-2022:
Charleville-Mézières Ardennes Tennis



2014 :ASTT Glaire



LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

DUPAMAT

141, rue des Cubitois - ZA - 08330 VRIGNE-AUX-BOIS



LE MEILLEUR DU TENNIS DE TABLE



régis BRISOIRE manutention

